



1 bis Rue Cabanis
75014 PARIS



101 Rue Tolbiac
75013 PARIS



179 Rue de Lourmel
75015 PARIS



106 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS

Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et
des Droits des Femmes

Madame la Ministre Marisol TOURAINE

14 Avenue Duquesne
75350 PARIS CEDEX 07 SP

PARIS, le mercredi 28 octobre 2015

N°050-15
ED/RG

Madame la Ministre,

La réunion de l'Observatoire économique de l'hospitalisation publique et privée du 14 octobre 2015 a mis en évidence que les acteurs de l'hospitalisation sont en situation de sous-exécution globale pour l'ensemble des champs concernés par les mesures de mise en réserve prudentielle qui encadrent aujourd'hui notre activité quel que soit le secteur d'appartenance des établissements ou leur spécialité.

La CNAMTS a d'ailleurs souligné à cette occasion que le ralentissement marqué de la tendance de progression des dépenses devrait impacter les réalisations de la fin de l'année 2015 et accentuer cette sous-exécution.

En outre, l'avis du comité d'alerte rendu public le 6 octobre 2015 sur le respect de l'ONDAM 2015 indique que le niveau constaté des dépenses permet une restitution des mises en réserve prudentielles.

En conséquence et faisant suite à la saisine des membres de l'Observatoire économique de l'hospitalisation publique et privée, l'ensemble des fédérations hospitalières demande à ce que les différentes mesures de réserve prudentielle soient restituées à l'ensemble des acteurs hospitaliers concernés.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'expression de nos sentiments distingués.

Frédéric VALLETOUX
Président
FHF

Bernard LECLERCQ
Président par intérim
UNICANCER

Antoine DUBOUT
Président
FEHAP

Lamine GHARBI
Président
FHP